Marine a raison : vérifiez que vous êtes bien inscrits sur les listes électorales

écrit par Armand Lanlignel | 22 février 2022





Même si c'est pour voter Eric et non Marine, l'appel de Marine est très juste :

Chers amis,

Il ne vous reste que 12 jours pour vérifier que vous êtes bien inscrits sur les listes électorales. Pour pouvoir voter aux deux tours de l'élection présidentielle puis aux élections législatives, il vous faut être inscrit sur les listes électorales de votre commune de vote.

L'élection présidentielle est votre unique occasion d'empêcher

Emmanuel Macron de faire un second mandat, de stopper l'immigration et d'exiger des politiques au seul service des Français. Pour être certain de pouvoir participer à ce rendezvous essentiel, vérifez votre situation électorale.

Cela ne prend que quelques minutes directement sur internet sur https://www.elections.interieur.gouv.fr ou dans la mairie de votre commune.

C'est une étape véritablement importante : ne pas vérifier votre inscription sur les listes électorales peut vous empêcher de voter le jour de l'élection présidentielle. Ne faites pas cette erreur.

Rendez-vous dans votre mairie ou sur :

https://www.elections.interieur.gouv.fr